

Maisonneuve, 28 Mars, 1916.

L'Honorable Secrétaire Provincial,  
Québec.

Honorables Monsieur, -

Re paiement d'entretien de  
Gustave French à l'asile St.J.de Dieu

En réponse à la vôtre du 28 février dernier (1916), je vous transnets sous pli copie d'un rapport du Chef de Police de la Cité de Maisonneuve, en date du 3 mars courant, relativement à un nommé Gustave French interné à l'asile St.Jean de Dieu.

Comme vous pourrez le constater d'après ce rapport, la Cité de Maisonneuve n'est pas tenue de payer l'entretien de cet aliéné.

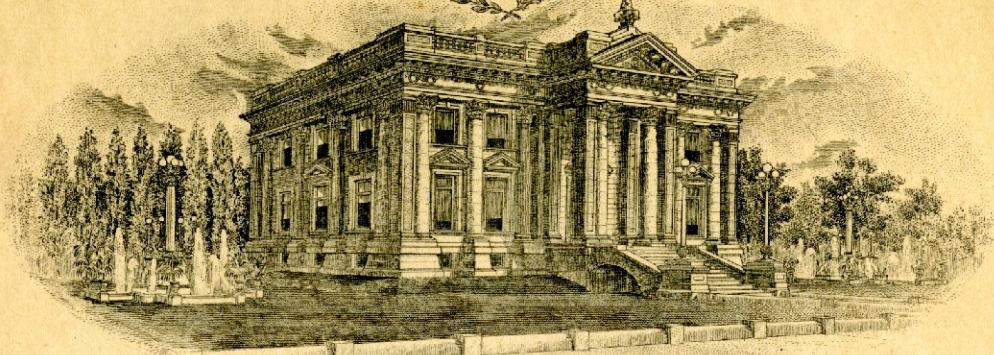
J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur

  
Sec. Trés.

de la Cité de Maisonneuve.

Archives de la Ville de Montréal



BUREAU DU  
CHEF DE POLICE

## Cité de Maisonneuve Qué. Canada

Jos. Hinton, Esq.

Sec. Trésorier

Cité de Maisonneuve.

Cher Monsieur:-

Re Gustave French

Il fut arrêté dans la ville de Farhnam, le 29 Juillet 1909, pour cambriolage et vol avec affraction, en compagnie d'Arthur French et d'Eugène Robert, sur la plainte de Charles Langdeau, cultivateur du canton de West Farhnam, Comté du Mississquoi, et condamné à subir son procès aux assises criminelles à Swettsburg. Il comparut devant le Magistrat de Police W.A. Malvina, plaida culpabilité, et fut condamné à six mois d'emprisonnement le 9 Août 1909.

Le 20 Août 1909, il y eut un commencement de révolte à la prison, et le chef, était Gustave French, me dit le shérif Cotton. Le prisonnier assomma le tourne-clef Mynon Scott et l'aurait peut-être tué s'il ne s'était enfui dans une cellule. Il comparut de nouveau devant le Magistrat W.H. Melvina et plaida coupable à l'accusation d'avoir aidé des prisonniers à s'évader, de même qu'à l'accusation de recidive, il fut condamné à cinq

(à suivre)



BUREAU DU  
CHEF DE POLICE

## Cité de Maisonneuve Que. Canada

(2)

Ans de détention au pénitencier de St Vincent de Paul, et à deux autres années supplémentaires, comme recidiviste pour vol avec affraction le 26 Aôut 1909.

Dans la plainte et le mandat, en vertu desquels il fut arrêté à Farham, French est décrit, comme "se disant de Montreal" et Montreal est le domicile qui lui est attribué dans le registre d'écrou de la prison et dans les dossiers. Lorsqu'il a été arrêté il était âgé de 21 ans.

Extrait des registres de la prison de Swettburg, le 9 Aôut 1909. Prisonnier Gustave French.

Admission. 9 Juillet 1909.

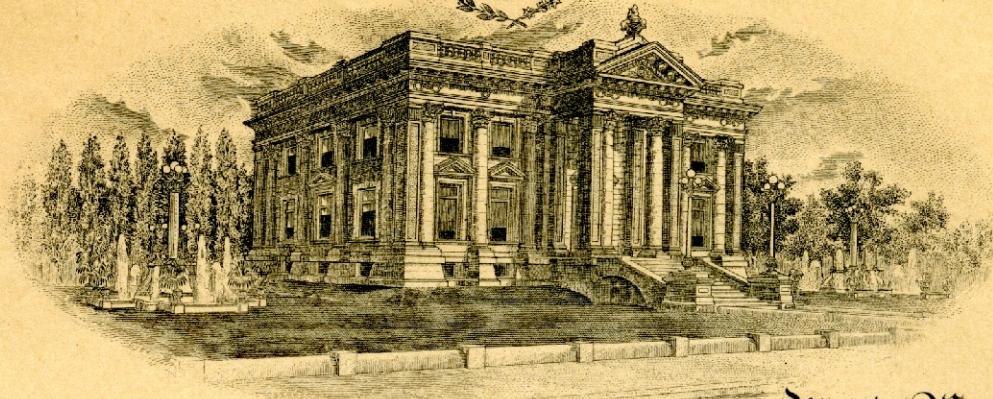
Offense. Vol.

Sentence. Aôut le 9 1909, 6 mois aux travaux  
forcés  
" " " 26 " 7 Ans de pénitencier

Domicile Montreal.

Par conséquent, il est amplement démontré que la Cité de Maisonneuve, n'a absolument rien à voir à ce détenu Gustave French, j'ai fais des recherches au près du propriétaire de la maison No 84 Ave Aird, et il n'est pas à sa connaissance qu'il ait résidé à Maisonneuve.

(à suivre)



BUREAU DU  
CHEF DE POLICE

Cité de Maisonneuve  
Que. Canada

(3)

Espérant, que ces imformations seront trouvées satisfaisantes.

Je me souscris,

Votre dévoué serviteur.

*H. Macdonald*  
Chef de police et feu,

Cité de Maisonneuve.

(3 Mars 1916)

S. J. Gustave Janek  
fut interné à St Jean  
de Dieu le 2 Février 1916

*H. M.*